

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 405 - page 3466

22 - Côtes-d'Armor

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Côtes-d'Armor.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE FARGANTINE.

Objet : assurer une liaison permanente entre les parents d'élèves et l'établissement scolaire de Corlay, dans une atmosphère de confiance réciproque ; veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école ; susciter la création et contribuer à l'animation d'activités ; représenter les membres de l'association auprès des pouvoirs publics et d'agir légalement en leur nom sur le plan local ; travailler en collaboration avec d'autres partenaires qui respectent nos objectifs.

Siège social : mairie, 22320 Corlay.

Date de la déclaration : 8 juillet 2014.